



Assemblée communale ordinaire du 12 décembre 2024

Point 2.2.3 Site sportif La Perrausa Aménagement d'un terrain de beach-volley

1. Présentation

Le VBC Smile est en pleine expansion. Un comité dynamique et motivé amène de plus en plus de jeunes à pratiquer ce sport. Une demande de leur part pour l'aménagement d'un terrain de beach-volley nous est parvenue.

L'emplacement idéal serait au fond du grand terrain de foot, à La Perrausa. Bien que la priorité serait donnée au club, tout le monde pourrait en bénéficier. Avec les terrains de pétanque, les deux terrains de foot, le BikePark et les buvettes, c'est un joli concept sportif que l'on offre à nos citoyens.

L'ajout d'un terrain de beach-volley sur ce site le rendra encore plus attractif.



2. Coût des travaux

Aménagement d'un terrain de beach-volley	Fr.	73'000.-
- Subvention de la loterie romande 30 % de Fr. 56'500.-	- Fr.	16'950.-
- Participation du VBC Smile	- Fr.	12'000.-
Frais divers	Fr.	950.-
Total de l'investissement	Fr.	45'000.-

3. Financement et charges annuelles

Le financement de cet investissement est assuré par le compte courant de la commune.

Amortissement annuel	5 %	Fr. 2'250.-
----------------------	-----	--------------------

4. Propositions

Position du Conseil communal

Le Conseil communal propose d'accepter l'investissement pour l'aménagement d'un terrain beach-volley à la Perrausa.

Position de la Commission financière